

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DE L'HONORABLE
ALLAN J. MACÉACHEN,
VICE-PREMIER MINISTRE ET
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À L'OCCASION DE LA
SEMAINE DU DÉSARMEMENT,
DU 24 AU 30 OCTOBRE 1982

(TRADUCTION)

La Semaine du désarmement est marquée de différentes façons partout dans le monde. Je suis heureux qu'au Canada les activités organisées d'un océan à l'autre par des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales et des particuliers, non seulement refléteront la préoccupation croissante de bon nombre de Canadiens à l'égard de la course aux armements, mais également contribueront à souligner le rôle vital joué par les négociations sur le contrôle des armes et le désarmement dans l'avènement du monde plus sûr que nous souhaitons tous.

L'an dernier à cette époque, il n'y avait aucune négociation sur les armes nucléaires. Depuis, les États-Unis et l'Union soviétique ont entamé des négociations sur les forces nucléaires de portée intermédiaire et ont repris les pourparlers sur les armes stratégiques. Reconnaissant à quel point il est difficile d'en arriver à des accords équilibrés et vérifiables, le Canada se réjouit que l'accent ne soit pas mis uniquement sur la limitation, mais aussi sur la réduction des armements. En ce qui concerne une autre catégorie d'armes à laquelle le Canada s'intéresse particulièrement - les armes chimiques -, les perspectives d'en arriver à une interdiction dans le cadre du Comité du désarmement à Genève sont meilleures que l'an passé. En outre, aux pourparlers de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, maintenant vieux de neuf ans, des propositions récentes laissent entrevoir la possibilité d'un accord.

Cette année, les organes délibérants des Nations Unies, notamment la Première Commission de l'Assemblée générale et la deuxième Session extraordinaire consacrée au désarmement, ont connu un important regain d'activité. Le Canada ne pouvait que déplorer avec d'autres pays que les espoirs soulevés par l'ambitieux ordre du jour ne se soient pas concrétisés. La Session extraordinaire n'en a pas moins attiré l'attention de nombreux dirigeants mondiaux sur les questions de contrôle des armes et de désarmement. Ce qui importe tout autant, elle a suscité au sein du public une meilleure prise de conscience des problèmes soulevés, des réalisations passées et d'étendue de ce qui reste à accomplir. Avant et pendant la Session extraordinaire, le Canada a déployé des efforts particuliers pour sensibiliser l'opinion publique. Par exemple, le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale de la Chambre des communes a tenu de nombreuses audiences sur le sujet, et il en est résulté un rapport qui constituera un précieux ouvrage de référence en même temps qu'un recueil d'un large éventail d'opinions de Canadiens.

En matière de recherche et d'information du public, des crédits supplémentaires ont été alloués au Fonds pour le désarmement du ministère des Affaires extérieures précisément pour favoriser la recherche et améliorer les

outils d'enseignement au Canada. En outre, des crédits ont été consentis pour permettre au Canada de participer à l'échange international de données sismologiques qui fera partie des mécanismes de vérification d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Enfin, le Canada accroîtra de manière substantielle les activités de recherche sur les mécanismes de vérification, en faisant appel à des compétences à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement.

La Semaine du désarmement, inaugurée par les Nations Unies en 1978, rappelle aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales une tâche majeure qui leur incombe : sensibiliser davantage le public à l'importance de la négociation d'accords vérifiables sur le contrôle des armes et le désarmement.